



Lè z'Ecové et Lè Potai

... échos et potins ...

© Frédéric Fardel

Le Billet du Syndic

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2024 est désormais derrière nous, et 2025 est déjà bien entamée — que le temps passe vite !

Votre Municipalité a, une fois encore, œuvré avec énergie tout au long de l'année écoulée. Les travaux de révision de nos règlements touchent à leur terme, les études sur les canalisations et l'approvisionnement en eau potable sont achevées, et le projet de rénovation de l'Ancienne Laiterie a, malgré quelques ralentissements dus aux démarches étatiques, bien progressé. Par ailleurs, la Municipalité, en collaboration avec une entreprise spécialisée, est en passe de finaliser le tri de ses archives.

Malgré la gestion de ces nombreux dossiers, la Municipalité conserve toute sa motivation et son énergie. La préparation de la fête des 20 ans de la fusion entre Arrissoules et Rovray en est la preuve : nous nous réjouissons de pouvoir célébrer cet événement marquant avec vous tous !

Pour la suite, la Municipalité devra s'atteler à la mise en œuvre des études réalisées, avec une planification à long terme, tant pour l'assainissement que pour la distribution de l'eau potable. Cet engagement est essentiel afin de garantir non seulement la qualité des services, mais aussi la bonne santé financière de notre Commune. La Municipalité prévoit également l'aboutissement du projet de rénovation de l'Ancienne Laiterie, pour redynamiser ce secteur du village et permettre de générer des revenus locatifs.

L'école et le secteur parascolaire constituent également des dossiers importants, qui mobilisent beaucoup de notre temps et de notre attention. L'année 2024 a été marquée par une ambiance parfois tendue au sein du comité directeur, ainsi qu'entre celui-ci et la nouvelle direction scolaire, qui s'est professionnalisée récemment.

Le projet de nouveau collège, dont nous entendons parler depuis plus d'une décennie, demeure sans avancées notables, alors que son besoin devient de plus en plus pressant. De plus, la création d'un terrain multisport par la commune d'Yvonand — projet lié au déplacement du terrain de football actuel — reste en suspens, bloquant ainsi le développement du nouveau collège. Soyez assurés que la Municipalité suit ce dossier de très près et s'efforce de le faire progresser pour garantir à nos enfants un environnement scolaire de qualité.

D'autres défis attendent également la Municipalité. Nous sommes prêts et déterminés à les relever !

À mes débuts en tant que Syndic, je nourrissais l'illusion qu'un dossier terminé laisserait place à un moment de répit avant l'ouverture du suivant. Quelle erreur ! Les projets se succèdent, s'entrecroisent, se superposent sans relâche mais pour notre plus grande satisfaction. Car au fond, chaque affaire close est une victoire, et chaque nouveau projet est accueilli avec enthousiasme et impatience.

C'est pourquoi, en 2025, vous pourrez compter sur la Municipalité pour poursuivre son travail avec passion, détermination et sérieux, dans l'intérêt de notre communauté.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un été chaud et ensoleillé, ainsi qu'une suite d'année 2025 riche en succès et en belles opportunités. La Municipalité espère vous voir nombreux lors du feu du 1er août, et encore plus nombreux à la fête de la fusion le 30 août !

Pour conclure, je vous laisse méditer cette belle citation d'Eleanor Roosevelt :

« Hier appartient à l'histoire, demain est un mystère, aujourd'hui est un cadeau, c'est pourquoi on l'appelle le présent. »

Profitons pleinement de chaque instant !

Mathieu Richard, Syndic

INFORMATIONS OFFICIELLES



Mathieu RICHARD, syndic

Dicastères : Administration générale – Bâtiments – Réseau eau – Réseau gaz – Réseau électrique – Épuration – Éclairage public – Information

Tél. privé : 024 430 18 14
Mobile : 079 285 40 55
Courriel : mathieu.richard@rovray.ch

Olivier GUDIT, municipal

Dicastères : Police – Police des constructions – Protection civile – Citernes

Tél. privé : 021 881 49 88
Mobile : 079 942 85 29
Courriel : olivier.gudit@rovray.ch

Vincent DESPLAND, municipal

Dicastères : Défense incendie – Routes – Terrains et Forêts – Déchetterie – Cimetière – Église

Tél. privé : 024 430 16 63
Mobile : 079 290 19 55
Courriel : vincent.despland@rovray.ch

Mathieu MARTIGNIER, municipal

Dicastères : Finances – Archives – Cave et banquets

Tél. privé : 024 430 13 73
Mobile : 078 682 15 30
Courriel : mathieu.martignier@rovray.ch

Coralie MONN, municipale

Dicastères : Affaires sociales – École

Mobile : 076 615 58 15
Courriel : coralie.monon@rovray.ch

Administration communale

OUVERTURE ESTIVALE 2025

à la demande par courriel à

greffe@rovray.ch



Pour les urgences durant cette période, vous pouvez également vous adresser à un-e Municipal-e.

SERVICES EXTERNES

Pour toute urgence, contactez Police-Secours (n° 117)



Agence d'assurances sociales

Antenne d'Yvonand
Avenue du Temple 8 - 1462 Yvonand
Tél. 024 557 20 76
aas.grandson@vd.ch

Justice de Paix

Justice de Paix du district du Jura-Nord Vaudois
Rue des Moulins 10
Case postale 693 - 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 557 65 35
info.jpxyv@vd.ch

Office des faillites

Office Broye et Nord vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1401 Yverdon-Les-Bains
Tél. 024 557 74 40
info.ofnv@vd.ch

Office de l'État civil

Nord vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 557 07 07
etatcivil.yverdon@vd.ch

Office des poursuites

Office Jura - Nord Vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1401 Yverdon-Les-Bains
Tél. 024 557 74 40
info.opjn@vd.ch

Registre foncier

RF - Broye-Nord vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 74 30
rf.yverdon@vd.ch

Office Régional de Placement

ORP Office d'Yverdon-les-Bains
Rue des Pêcheurs 8A - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 69 00
orp.yverdon@vd.ch

Préfecture

Préfecture du district du Jura-Nord Vaudois
Préfet : DE ICCO Fabrice Tél. 024 557 77 77
prefecture.juranordvaudois@vd.ch

Gendarmerie vaudoise

Gendarmerie vaudoise
Avenue des Sports 18
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 62 21

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE



Provenance

Arrissoules et Rovray

Eau du réseau ARRIBRU.

Traitement de l'eau

Traitement partiel (chloration).

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé lors des analyses microbiologiques.

Qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Arrissoules et de Rovray est de bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant les paramètres de la chimie de l'eau. Concernant les pesticides, la valeur d'un des métabolites du chlorothalonil (R471811) est toujours élevée et est sous surveillance, l'eau reste toutefois consommable.

Dureté de l'eau

Eau moyennement dure.

Résultats des analyses du laboratoire Prolab Viteos SA

Arrissoules - Rovray

Température :	13.4°C
Calcium :	48.2 mg/L
Magnésium :	6.19mg/L
Sodium :	7.15 mg/L
pH à 16,9° :	7.88°C
Chlorures :	12.3 mg/L
Nitrates :	5.82 mg/L
Sulfates :	12.0 mg/L



Statistiques de la population



Au 31 décembre 2024 la commune comptait 197 habitants.

BIENVENUE

aux nouveaux habitants de la commune !



La tranquillité est un bien précieux. Elle a un effet positif sur la santé et le bien-être de la population.

Nuisances sonores : Il y a bruit et bruit.

La notion de bruit reste très subjective.

En zone d'habitations, l'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres appareils bruyants est **autorisée du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le samedi de 7h00 à 12h00 et de 13h à 17h00**. Cette utilisation est strictement interdite le dimanche et les jours fériés.

Règles concernant le bruit de voisinage.

Contrairement à une croyance répandue, les nuisances sonores ne sont pas plus autorisées durant la journée que pendant la nuit. Il existe en effet une obligation générale d'éviter tout excès de bruit, quel que soit le niveau ou le moment.

Bruits excessifs interdits en tout temps.

Conformément à la loi, les bruits excessifs sont interdits à toute heure afin de ne pas nuire au voisinage.

Respect accru de la tranquillité publique durant la période nocturne ou en dehors des jours ouvrables.

De nuit, chacun doit s'abstenir de provoquer des bruits pouvant troubler le repos des habitants. Les cris, vociférations, appels, sonneries et claquements de portes notamment, ainsi que tous les bruits pouvant être évités (travaux de bricolage, ménage, etc.) sont interdits entre 21h et 7h. Ces restrictions s'appliquent également aux dimanches et aux jours fériés.





Jeter des déchets aux toilettes peut paraître un geste anodin. Et pourtant, les toilettes ne sont pas des poubelles **Les conséquences de tels gestes peuvent être lourdes pour la station d'épuration.**

Une quantité impressionnante de déchets en tous genres sont ramassés quotidiennement par les services d'assainissement des eaux usées : fil dentaire, litière pour chat, lingettes, tampons périodiques et même des couches-culottes...

La liste est longue et montre combien certains usagers utilisent les toilettes comme une poubelle sans prendre la mesure des conséquences écologiques et économiques du déversement de ces déchets. Un geste *a priori* anodin comme jeter des cotons-tiges, des médicaments ou des lentilles de contact dans les toilettes n'est malheureusement pas sans conséquences : canalisations bouchées, obstruction des grilles de filtration dans les stations d'épuration, débordement, résidus complexes ne pouvant être traités..., avec à la clé une pollution du milieu naturel (océans, champs, cours d'eau, etc.) et un dérèglement de l'écosystème

Manque de civisme, ignorance, volonté d'économiser des sacs taxés : les explications au phénomène ne manquent pas. Ceux qui pensent réaliser des économies en traitant leurs toilettes comme des poubelles font un mauvais calcul. **Pannes, frais de personnel et d'incinération : le surcoût finit par se répercuter sur la taxe d'épuration, et finalement, sur les citoyennes et citoyens.**

Enfin, que peut-on jeter dans les toilettes ?

Hormis l'urine, les selles et le papier toilette, la cuvette des WC n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets. Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets que nous venons de citer dans cet article et dont la liste n'est pas exhaustive. Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter ces déchets dans des poubelles adaptées.

Projet

PERSEIDES Eteignons les lumières pour mieux voir la nuit !



Dans la nuit du 12 au 13 août 2025 aura lieu l'édition du Projet Perséides. 200 étoiles filantes à l'heure si les conditions sont optimales. Idéal pour faire des vœux ou simplement s'émerveiller.

Notre Commune éteint son éclairage public de manière pérenne, chaque nuit de 23h à 5 h.

Plus d'information sur l'association du Projet Perséides sur <https://projet-perseides.org/>

Sacs taxés et verres vides

Pensez à déposer votre sac à poubelle dans les containers de la commune, car lorsque vous le faites, notre commune perçoit la ristourne au poids.

Si vous déposez votre sac dans une autre commune, cette dernière bénéficiera de la ristourne, dommage !



Explorez le Nord vaudois et économisez avec le Pèdze Pass! Profitez d'un accès à une variété d'activités et de loisirs.

Rendez-vous sur le site internet du Pèdze Pass et découvrez les offres avantageuses proposées dans ce pass d'activités.

Bonne "pèdze" dans le Nord vaudois !

<https://pedzepass.ch/>



Fête nationale du 1^{er} août

C'est avec plaisir que nous vous convions à partager la soirée du 1^{er} août, à 20h à Arrissoules

Offerts jambon gratin et salades
Boissons payantes au bar

La Municipalité se réjouit de vous retrouver nombreux pour un moment convivial dans l'esprit des traditions

Pour les habitants de la commune qui désirent entreposer du bois (non traité uniquement) sur le feu, il est possible de le faire à partir du **26 juillet et en contactant au préalable M. Vincent Despland au 079 290 19 55.**





La journée **COUP DE BALAI** du samedi 29 mars a remporté un franc succès auprès des habitants de la commune, 18 personnes ont participé, plus de 21 kilos de déchets ont été ramassés, dans les champs et au bord des routes.

Merci à toutes et tous pour votre engagement !



VACANCES D'ÉTÉ, PENSEZ AU PASSEPORT JEUNES

été 2025

passport jeunes

du lundi 30 juin au dimanche 17 août 2025 de 11 à 17 ans

Yverdon-les-Bains

www.yverdon-les-bains.ch/vacances

été 2025

passport jeunes

C'EST QUOI ?
Le Passeport Jeunes Été offre diverses activités à faire seul ou entre amis grâce à des entrées gratuites chez près d'une trentaine de partenaires de la région.

C'EST POUR QUI ?
Filles et garçons de **11 ans révolus à 17 ans** domiciliés dans les communes des arrondissements scolaires d'Yverdon-les-Bains, Grandson et Yvonand ainsi que dans la commune de Donneloye.

C'EST COMBIEN ?
Pour les enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains et dans les communes participantes :
Fr. 45.- par passeport
Pour les enfants domiciliés dans les autres communes :
Fr. 150.- par passeport
Une liste exhaustive des communes participantes est disponible sur le site web mentionné plus bas.

COMMENT ET OÙ ACHETER UN PASSEPORT ?
Les passeports seront mis en vente le **mercredi 25 juin 2025, de 12h à 18h, à la Salle de la Thibèle** (rue des Moulins 4), sans réservation et jusqu'à épuisement du stock. Le paiement ne pourra se faire que par cash ou par Twint. Le solde des passeports, s'il y en a, sera disponible dès le lendemain à la réception du JECOS, rue de Neuchâtel 2, de 8h à 12h et 13h30 à 16h. Une carte d'identité du jeune sera demandée pour chaque passeport acheté (une copie, ou tout autre document officiel mentionnant la date de naissance et le nom, peut également être présenté).

ASSURANCES
Tu dois être assuré·e contre les accidents.
Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident.

ORGANISATION
Service jeunesse et cohésion sociale
Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains
Tél: 024 423 60 28 | E-mail: jecos@yverdon-les-bains.ch

PLUS D'INFORMATIONS
www.yverdon-les-bains.ch/vacances

Activités Jeunesse | Aikido | Archer Club Yverdon | Association Noetic | ArtHorizons | Bangy Trampo | Centre du badminton | Centre EMTS | Centre équestre | Centre Pro Natura Champ-Pitell | Centre thermal | Château de Grandson | Cinéma Bos-Air | Yverdon Open Air | Donkey Republic | Escalade Chavornay | Fabularium Cabinet | Hestigma | Jumpark | Karting Vullyboeuf | La Dérivée | La Pile | Maison d'Allieurs | Minigolf La Prairie | Mobilis | Musée d'Yverdon-les-Bains et Région | Padel Parc | Parcours Expo | Piscine plein air | Squash TCR | Studio Meraki | V-Fablab | V-Page | Yverdon Sport



OASIS-JUNOVA Rue des Pêcheurs 18 Yverdon
 024 557 76 76, <https://oasis-junova.ch>
 Oasis est une prestation gratuite qui s'adresse à l'ensemble de la population. Elle fournit une aide dans les démarches en lien avec les assurances sociales, le travail, la santé, l'intégration ou la famille.



Buts : Quelqu'un à qui parler 24h/24 et 365 j./an, dans le respect de l'anonymat et des valeurs de la personne.
Prestations : Les bénévoles aident l'appelant à retrouver sa propre initiative.

CONTACT DES ASSOCIATIONS D'AIDE



www.profa.ch
 consultations



www.ciao.ch
 chat & forum



www.143.ch
 chat & mail sous 48h



www.nightlifevaud.ch

ARCHIVES en images et en chiffres



Une entreprise a procédé au traitement des archives couvrant la période de 1887 à 2019. Ce travail a porté sur 3,13 mètres linéaires de documents papier examinés feuille à feuille, ainsi que sur 1,5 mètre linéaire de documents destinés à l'élimination, accompagnés d'un bordereau conforme. Au total, 133 classeurs ont été traités, représentant 53 dossiers, et 13 boîtes de rangement spécifiques, conçues en matériaux antiacides, ont été utilisées pour la longue conservation. Un inventaire détaillé a été réalisé, comprenant 313 descriptions archivistiques.



NOS AMIS LES CHIENS

Les chiens doivent être déclarés par leurs propriétaires ou détenteurs, au contrôle des habitants à l'aide du formulaire "[inscription d'un chien](#)" à disposition sur le site internet de la Commune.

Aux fins de prévention de la santé publique et animale, il est vivement recommandé de faire vacciner les chiens contre la rage.

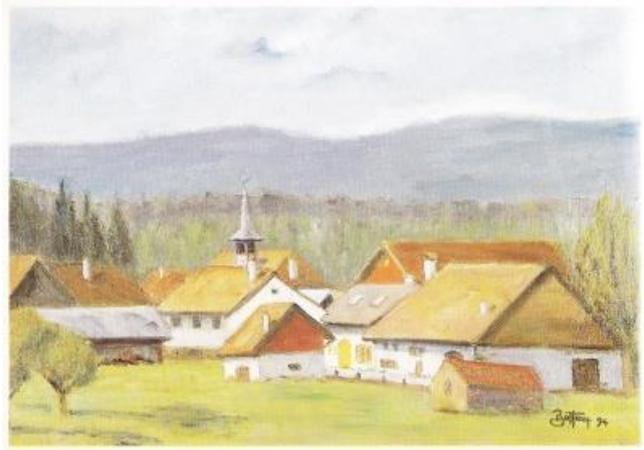
Amicus est la banque de données nationale pour les chiens. Sur mandat des cantons, les chiens vivants en Suisse sont enregistrés dans la base Amicus, qui garantit ainsi la traçabilité sans faille des chiens et permet ainsi de détecter et d'empêcher les importations illégales de chiots et les maladies.

ARRISSOULES - ROVRAY EN PHOTOS









20 ans

20 ans, cela peut paraître long à l'enfant qui rêve à ce qui, pour lui, signifie liberté et indépendance. Pour ce qui est des 20 ans d'existence de la nouvelle commune de Rovray, fruit de la fusion de celles d'Arrissoules et de Rovray au 1er janvier 2005, il semble que c'était hier. Cela est peut-être dû au fait, que pour les citoyens concernés cette réunion de deux entités n'a fondamentalement rien changé, si ce n'est une administration plus efficiente mais toujours aussi proche de leurs préoccupations. Alors félicitations à la Municipalité d'organiser une journée pour fêter les 20 ans de la naissance de la nouvelle Commune de Rovray.

Fusion, réunion, maîtres mots de cette journée qui permet aux habitants des deux entités de la Commune de se retrouver, de se réunir, de faire connaissance aussi, de faire la fête, pour célébrer dignement et dans la joie cet anniversaire.

Cette fête c'est aussi l'occasion de remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce projet et perdure pour le bien de tous. Une pensée particulière à la Municipalité d'Arrissoules d'alors, 100% féminine, qui a pris les devants et initié le processus qui, après presque trois ans de négociations a abouti à la naissance effective de la nouvelle Commune.

Commémorer un anniversaire c'est l'occasion de se remémorer des anecdotes du passé, des joies et des difficultés rencontrées, de fêter la réussite d'un projet, mais surtout c'est apprécier le présent et se réjouir de l'avenir, imaginer le futur. En cette période où tout semble aller très vite, où, de par la rapidité de l'information, et de la désinformation, la société évolue en donnant l'impression que tout le monde, y compris le pouvoir politique, subit plus que ne maîtrise ce qui se passe, n'est-il pas important de faire vivre et de préserver la plus petite entité administrative de notre pays ?

L'avenir de notre Commune sera ce que ces habitantes et habitants voudront bien en faire. Nous avons la chance et le privilège de pouvoir influencer les décisions qui façonneront l'avenir de nos villages.

Alors engageons-nous, participons aux séances du Conseil général, c'est non seulement gratuit mais rémunéré, et il n'y a même pas besoin de s'y faire élire. Il suffit juste de franchir la porte de la salle communale !

André Gallandat
Dernier et premier syndic
des Communes de Rovray



Les 20 ans de la Fusion

Fête villageoise

Le samedi 30 août

**À l'attention de toutes et tous, alors n'hésitez pas
à en parler autour de vous !**

Dès 14h00 à Arrissoules (au milieu du village)

Château gonflable, jeux pour petits et grands, tonnelle

Salle « historique » (à la salle communale de Rovray)

A partir de 18h00, apéritif offert à Rovray (hangar J. Durussel)

Animations musicales et allocutions

Dès 19h30, repas (uniquement sur inscription)

En soirée, ambiance avec Thundercover & Co.

N'oubliez pas de vous inscrire !!



Pour toutes questions, Mathieu Martignier est atteignable au 0786821530